

Grille Tarifaire 2023



Barème Honoraires de location :

Commercialisation - Visites - Constitution du dossier - rédaction du bail

À la charge du locataire	
Surfaces	Tarifs
De 0 à 40m ²	7,00 € TTC / m ²
De 40m ² à 70m ²	6,00 € TTC / m ²
Plus de 70m ²	5,00 € TTC / m ²

À la charge du bailleur	
Surfaces	Tarifs
De 0 à 40m ²	7,00 € TTC / m ²
De 40m ² à 70m ²	6,00 € TTC / m ²
Plus de 70m ²	5,00 € TTC / m ²

Etat des lieux : 3,00 € TTC/m² à la charge du locataire
3,00 € TTC/m² à la charge du bailleur

Honoraires de location pour un local commercial :

- 12 % TTC du loyer annuel jusqu'à 800 m²
- 10 % TTC du loyer annuel à partir de 801 m²



Gestion locative :

8 % TTC du loyer mensuel

(Tarifs dégressifs en fonction du nombre de lots confiés)



Garantie Loyer Impayés :

2,80 % TTC du loyer mensuel

(Ce tarif est fixe et ne dépend pas de notre volonté)

L'intégralité du montant est redistribué à la société d'assurance concernée)

ATTENTION CE TARIF EST SUSCEPTIBLE DE CHANGER

LE MANDANT
« Lu et approuvé »